

Compte rendu de l'assemblée générale du 17 septembre 2020 de l'école Louis-Joseph Papineau

Ordre du jour

A) Mot de bienvenue et présentation de l'école par la directrice de l'école
Mme Caroline Claveau.

B) Assemblée générale des parents.

- 1) Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
- 2) Désignation d'un secrétaire.
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4) Mot du président sortant et bilan du CÉ.
- 5) Élection.
- 6) Période de question.
- 7) Levée de l'assemblée.

A) Mme Claveau a débuté la réunion en présentant l'école. Elle a expliqué toutes les mesures sanitaires mises en place à l'école due à la COVID-19. Elle a insisté sur l'importance du site WEB de l'école en temps de pandémie afin de s'ajuster rapidement si nous nous trouvions en situation d'école à distance.

Par la suite, Mme Claveau a poursuivi avec les différents parcours et profils offerts aux élèves afin de favoriser leur réussite et leur appartenance à l'école (concentration sport, foyers enrichis, FPT, accueil, etc. Des explications additionnelles ont été fournies en lien avec la nouvelle option EAU qui est offerte pour la première fois au foyer 106, qui se veut être la première cohorte.

Mme Claveau a présenté les services de soutien de l'école pour les élèves. Ils sont nombreux : 10 TES, 3 psychoéducatrices, une psychologue, une conseillère pédagogique, une orthophoniste, etc. Un rapide survol du code de vie a été effectué, en insistant plus particulièrement sur l'uniforme et l'utilisation du cellulaire. Il y a eu un rappel du service pour les mesures alimentaires ainsi qu'une précision en lien avec les états de compte et le matériel scolaire (ceux-ci seront révisés en octobre).

B) Assemblée générale.

- 1) L'assemblée a débutée à 19h46. M. Langlois, le président sortant du CÉ animait la réunion.
- 2) M. Carl Toupin, directeur adjoint de l'école, a été nommé secrétaire de la réunion.
- 3) L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
- 4) M. Langlois a parlé de l'école en général ainsi que de quelques éléments qui lui tenaient à cœur. Par la suite, il a présenté les principaux rôles du CÉ. À savoir :

- C'est un organisme décisionnel. Par exemple, il approuve les budgets, les frais liés aux cahiers d'activités, etc.
- C'est un lieu de concertation.
- C'est un lieu d'expression des avis et des questionnements des parents.
- C'est un lieu d'échange entre les parents et l'équipe école.

M. Langlois a aussi présenté l'OPP (organisation de la participation des parents). Voici les rôles de l'OPP :

- C'est un organisme consultatif.
- C'est un lieu d'échange sur les moyens de réussite des jeunes et sur la vie de l'école.
- C'est un lieu d'implication pour les parents.
- C'est un lieu pour transmettre aux parents du CÉ les préoccupations des parents.

- 5) Suite à l'élection, 5 parents siégeront sur le CÉ. Il s'agit de : M. Langlois, Mme Natacha Jeudy, M. Kouane Felix Brou, Mme Lucie Blanchette et Mme Zohrs Gourari. Ils ont été élus par acclamations. Deux parents feront office de substitut : Belkacen Mahdoume et Morghad Abdelhamid. Mme Natacha Jeudy sera la représentante au comité de parents. Aucun parent ne siège sur l'OPP.
- 6) Plusieurs questions ont été posées. Elles ont toutes été posées à Mme Claveau, la directrice de l'école.

Question : Des parents se questionnent sur le fait que des élèves circulent dans l'école sans distanciation.

Réponse : Lorsque la distanciation de 2 m. n'est pas possible et que les élèves sont hors de la bulle classe, le port du masque est obligatoire.

Question : Des parents se questionnent sur le fait que des élèves se « frottent » à l'extérieur de l'école.

Réponse : Le succès des mesures prises à l'intérieur de l'école repose sur la discipline et la bonne collaboration de tous à l'extérieur de l'école.

Question : Est-ce possible de prévoir des entrées et des sorties progressives?

Réponse : C'est déjà fait.

Question : Avez-vous reçu des directives pour les cours en ligne advenant la fermeture de l'école?

Réponse : Oui, l'horaire sera suivi tel quel avec l'outil TEAMS. De plus, du temps est prévu afin de permettre aux élèves de récupérer leur matériel à l'école en classe-bulle. Les présences aux cours seront prises par les enseignants à chaque période.

Question : Avez-vous un budget pour réparer et embellir l'extérieur du bâtiment?

Réponse : Des budgets sont prévus dans les plans d'immobilisation du CSSDM. D'ailleurs, des architectes sont venus à l'école afin d'élaborer un plan des rénovations. (Fenêtres, revêtement extérieur, etc.)

Question : Que faire avec les élèves qui n'ont pas internet ou de portable?

Réponse : Plusieurs gestes ont déjà été posés par le Ministère, le CSSDM et l'école. Des portables ont déjà été distribués l'année dernière. L'école possède déjà une réserve de matériel informatique.

7) Levée de l'assemblée à 20h27.